



URBANISME

Urbanisme : rendez-vous avec un architecte conseil disponibles

Publié le 20 septembre 2022

Afin d'accompagner les administrés et les professionnels dans leur projet de construction et/ou rénovation de biens situés en zone patrimoniale, la ville de La Baule-Escoublac s'attache les services d'un architecte urbaniste conseil qu'il sera possible de rencontrer, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de l'urbanisme au 02 51 75 75 42 ou 02 51 75 75 43

Les permanences se tiendront à l'Hôtel de Ville de La Baule-Escoublac, dans les bureaux de la Direction de l'urbanisme (7 avenue Olivier Guichard) suivant des rendez-vous d'environ 1/2 heure :

- > Le jeudi 6 octobre – dès 14h00
- > Le Jeudi 27 octobre – dès 14h00
- > Le Jeudi 10 novembre – dès 14h00
- > Le jeudi 24 novembre – dès 14h00